



ATELIER 4

Les documents relatifs au transport de marchandises dangereuses



Document de contrôle avant le départ d'un véhicule

Produits	Mélange d'acétone (UN 1090 acétone, 3, II), de dichlorométhane (UN 1593 dichlorométhane, 6.1, III) et de méthanol (UN 1230 méthanol, 3 (6.1), II)	Déchet, UN 1992, liquide inflammable et toxique n.s.a. (contient de l'acétone et du dichlorométhane), 3 (6.1), II	Clients	<ul style="list-style-type: none"> L'artésienne de vinyle Telene SI Groupe Bethune
-----------------	---	--	----------------	--

Véhicule à utiliser et signalisation ----- Citerne mono cuve 24 000 l	<p>Transport en citerne Cas d'un seul déchet, avec risque secondaire (2 numéros d'étiquette de danger)</p>
---	--

Les documents obligatoires dans la pochette du conducteur	Les équipements obligatoires dans le véhicule		
Relatifs au véhicule	Relatifs au véhicule		
Certificat d'agrément ADR du véhicule en cours de validité	2 Extincteurs plombés		
Certificat de visite technique en cours de validité	Deux signaux d'avertissement		
Certificats d'assurance du tracteur et de la citerne	Cale roue		
La taxe à l'essieu	Une pelle		
Certificat de jaugeage	Une protection de plaque d'égout		
Le certificat d'immatriculation du tracteur et de la citerne	Un réservoir collecteur en plastique		
Copie conforme de la licence communautaire	Appareil d'éclairage portatif		
Attestation de conformité du chronotachygraphe	Cônes de signalisation		
Constat amiable	Triangle		
Relatifs au conducteur	EPI du conducteur		
Carte d'identité ou passeport	Gants de protection		
Permis de conduire E et EC valide et valable	Lunette de protection		
Carte de qualification conducteur FIMO ou FCO	Masque d'évacuation d'urgence muni d'un filtre		
Certificat de formation ADR	Baudrier fluorescent		
Certificat d'emploi ou bulletin de salaires	Liquide de rinçage pour les yeux		
Disques du jour et des 28 jours précédents			
Attestation de congés ou de non conduite pour les jours non travaillés			
Relatifs à la marchandise	RAPPEL Obligatoire dans notre entreprise		
Lettre de voiture			
Les consignes de sécurité écrites			
Déclaration de produits dangereux ou document expédition			

	<p>Vous avez coché toutes les cases : vous êtes en règle, vous pouvez partir .</p>	
	<p>Vous n'avez pas coché toutes les cases : vous êtes en infraction avec la réglementation, vous ne devez pas partir.</p>	

